

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 591

Artikel: Démographie, économie(s) et emploi. Partie I, Révolu, le beau temps où l'on rêvait ... d'une Suisse de dix millions d'habitants : la Suisse n'aura jamais dix millions d'habitants
Autor: Gilliland, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Révolu, le beau temps où l'on rêvait...

Démographie, économie(s), emploi, trois mots qui hantent aujourd'hui les discours des hommes politiques en mal de prospective. Trois mots aussi qui recouvrent des réalités qui commencent à être mieux cernées, quantifiées, qualifiées aussi. Et là, il faut tout de suite ajouter que si le scientifique propose, l'être humain dispose: les hommes (les hommes et les femmes) ont souvent déréglé les pronostics issus de modèles rationnels.

La prospective, essai d'anticipation à long terme, est chose délicate, équilibre entre le probable, le possible et le souhaitable. Accepter les faits, mais refuser les fatalités, selon l'expression de Pierre Massé («Le plan ou l'anti-hasard», PUF, Paris 1964)! D'où des alternatives, et autant de bases de discussion. C'est ce que nous voulons proposer aux lecteurs de DP pour sortir une bonne fois des stéréotypes et des slogans tout faits. C'est la volonté d'abandon-

ner la «navigation à vue», de fixer, sur des bases discutées, des objectifs, de discerner les moyens de les atteindre.

On écarte d'emblée le mythe de l'âge d'or qui hante les esprits nostalgiques, de même que le malthusianisme économique, cette peur de manquer qui accompagne souvent la crainte du lendemain. «Casser les machines» ou «retourner à l'âge de la brouette» (Sauvy), c'est-à-dire entrer dans l'avenir à reculons, très peu pour nous!

Mais quel avenir? Quel «réalisme»? Pour quoi, pour qui? En une petite suite à paraître dans ces colonnes, inutile de lancer des solutions toutes faites, simples, voire même emportant l'adhésion unanime. Risquons-nous tout de même, avec tout d'abord quelques points de repères démographiques. Pour que les bases soient claires, autant que faire se peut.

... d'une Suisse de dix millions d'habitants

La démographie, c'est la chance d'un éclairage significatif, nuancé par la prise en compte de tendances de longue durée et de lentes modifications. Tout le contraire donc des diagnostics péremptoirs et brutaux, en vogue aujourd'hui pour corser systématiquement les événements. Un bon outil pour tendre à une vue d'ensemble, pour dégager quelques conséquences plausibles, pour fonder une réflexion prospective. Eclairons donc le «cas» suisse. Et d'emblée signalons que la Suisse, malgré ses particularités (pas de guerres, immigration) illustre, dans ses tendances générales et sur la durée

séculaire, une évolution comparable à celle de l'ensemble des pays de l'OCDE.

Quelques chiffres sur une toile de fond historique, avec en prime le rappel de certaines projections fantaisistes.

De 3,3 millions d'habitants au début du siècle, le nombre des résidents en Suisse s'élève à 4,7 en 1950. Le décalage séculaire entre la mortalité — dont les taux ont baissé les premiers — et la natalité explique pour l'essentiel cet accroissement (phénomène appelé «transition démographique»). On dénombre 6,3 millions d'habitants en 1970. En

vingt ans, l'augmentation absolue est supérieure à celle du premier demi-siècle. Cette croissance d'une exceptionnelle ampleur résulte d'une forte immigration, de personnes jeunes pour la plupart et en âge de procréation. D'où cumul de la migration et de la natalité (la fécondité est semblable par famille suisse ou étrangère).

L'ILLUSION EXPANSIONNISTE

Procédant par extrapolation abusive pendant les années soixante, d'aucuns ont prédit une population de 10 millions d'habitants en Suisse, pour l'an 2000 ou 2020. Les rares démographes qui avertissent alors du vieillissement de la population, masqué par le phénomène migratoire, ne sont pas entendus. Or, le vieillissement suppose une stagnation démographique à échéance longue.

Maintes infrastructures et plusieurs aménagements de la sécurité sociale et des équipements collectifs ont été mis en place selon un schéma de croissance continue de la population, répondant à des souhaits, mais non à une analyse démographique. La récession de 1975 a fait tomber cette illusion expansionniste.

En fait, les prévisions démographiques récentes pour l'an 2000 convergent vers un total de 6,5 millions d'habitants (à l'intérieur d'une fourchette étroite). Nuance!

LA MONTÉE DU VIEILLISSEMENT

Pendant ce siècle, la population résidente en Suisse double. La population âgée, elle, quintuple et le nombre des grands vieillards (85 ans et davantage), lui, décuple. Sans plus de détails, le diagnostic: le vieillissement est la caractéristique majeure de l'évolution démographique récente¹.

Commun à l'ensemble des pays développés économiquement, ce vieillissement est défini comme l'augmentation de la *proportion* des personnes

âgées; il se distingue donc du vieillissement individuel qui se caractérise, lui, par un fort allongement de la durée moyenne de vie (50 ans en 1900, voisine de 75 ans aujourd'hui). Des chiffres précis? De 9% en 1900, la part de la population de 60 ans et plus en Suisse a passé actuellement à 18%; elle montera

à plus d'un cinquième avant la fin du siècle et finalement, vers l'an 2000, le nombre des personnes âgées sera voisin du nombre de jeunes de moins de 20 ans. Une cause principale du vieillissement: la baisse de la natalité. Un premier tableau récapitulatif:

LA POPULATION EN SUISSE AU XX^e SIÈCLE

Années	1900	1950	1970	1980	2000
Habitants, millions	3,3	4,7	6,3	6,3	6½
Indices (1900 = 1)	1	1,4	1,9	1,9	2
Actifs, millions	1,6	2,2	3,0		
Taux d'activité %	46,9	45,7	47,9	(...)	—
J: % 0 - 19 ans	41	31	31	28	27
A: % 20 - 59 ans	50	55	53	54	55
V: % 60 ans et plus	9	14	16	18	22
dont 60-64 ans	3,5	4,5	5	4,5	5,5
J/ pour 100 A	81	55	58	52	43
V/ pour 100 A	18	25	31	34	40
J + V/ pour 100 A	99	80	89	86	83

Deux groupes de population à considérer de plus près. La *population active*, de 1,6 million en 1900, passe à près de 3 millions en 1970. Un taux d'activité qui reste semblable: près de la moitié des résidents ont une activité rémunérée².

Et tout de suite une idée fausse qui s'évanouit: la proportion des personnes en âge d'activité ne diminue pas; et il est probable même que le nombre des résidents entre vingt et soixante ans augmentera d'ici à la fin du siècle!

Il est vrai que l'allure de ce groupe compris entre vingt et soixante ans change. C'est le vieillisse-

ment, là aussi... Précisons le tableau! Le rapport du groupe 20-39 ans/40-59 ans est de 1,6 au début du siècle: la population du groupe en dessous de 40 ans est nettement en nombre supérieur à celle du groupe de plus de 40 ans. Mais en 1950 déjà, compte tenu de la mortalité, le remplacement s'effectue à peine (1,1). C'est l'immigration qui, en rajeunissant la structure d'âge, fait remonter le rapport à plus de 1,3 en 1960 et 1970. Importé, ce mouvement a fait reculer l'échéance; la tendance au vieillissement du groupe potentiellement actif reprend, avec un décalage de plus d'une génération. A la fin du siècle, le rapport s'inversera: le

groupe âgé sera plus nombreux que le groupe jeune.

DÉPENDANTS JEUNES ET VIEUX

Les conditions économiques et politiques en Suisse varient fortement. Qu'on considère seulement que la Suisse ne disposait pas de système de sécurité sociale au début du siècle. Des modifications importantes pourraient survenir d'ici à la fin de ce siècle (modification de l'âge de la retraite, par exemple, qui changerait les proportions d'«actifs»). Par commodité de présentation, nous retiendrons ici une population potentiellement active, délimitée par les âges de vingt à soixante ans, qui reste pratiquement stable; un groupe dépendant jeune, jusqu'à vingt ans, qui régresse fortement; et un groupe âgé dépendant, plus de soixante ans, qui augmente fortement. Les populations jeunes et âgées sont dites *dépendantes* car elles sont par hypothèse en âge d'éducation et de formation, ou au bénéfice de rentes vieillesse (dépendance économique — transferts monétaires en provenance de la population potentiellement active).

Des points de repères spécialement «parlants»: pour 100 actifs potentiels, on compte seulement 18 personnes âgées en 1900, 34 actuellement, et le rapport passera à près de 40 vers 2000;

SUITE AU VERSO

¹ La courbe du vieillissement dans les pays industrialisés est radicalement divergente, faut-il le rappeler, de la croissance démographique mondiale. De 1,6 milliard en 1900, de 4 milliards en 1975, la population du globe atteindra vraisemblablement — sauf catastrophe majeure — 10 milliards d'habitants vers 2075 (projections de l'ONU).

² Les critères de saisie des renseignements ont changé dès 1970. Inutile de souligner que la limite à 60 ans, utilisée plus bas, ne préjuge en rien de l'évolution sociale ultérieure...

SUITE DES PAGES PRÉCÉDENTES

La Suisse n'aura jamais dix millions d'habitants

inversement, le nombre des «jeunes» diminue pour 100 actifs potentiels, de 81 en 1900 à 52 aujourd'hui, et environ 43 vers 2000;

ensemble, les groupes jeunes et âgés représentaient 99 personnes pour 100 actifs potentiels en 1900, 80 en 1950 (faible natalité des années trente), 86 actuellement et 80 à 90 vers 2000.

Ces constats sont fondamentaux, même s'ils sont encore peu connus. Ceci posé, nous pouvons passer aux projections démographiques tentées pour cerner 2000-2040.

LES VARIANTES POUR 2040

D'abord, un avertissement: les projections restent moins aléatoires en démographie que dans d'autres disciplines — sauf catastrophe majeure, pratiquement neuf personnes vivront encore en 2040 sur dix nouveau-nés de 1980!

En fait, trois variantes ont été calculées pour la Suisse de 2040. Les hypothèses sont les suivantes:

1) Absence de migrations

2) Mortalité: espérance de vie à la naissance passant:

— de 70,3 ans autour de 1970 à 73,8 pour le sexe masculin dès 1990-94;

— de 76,2 ans autour de 1970 à 81,3 pour le sexe féminin dès 1990-94.

3) Fécondité, indice conjoncturel:

— *variante faible*, 1,5 enfant par femme en âge de procréation (niveau actuel);

— *variante moyenne*, 1,8 enfant dès 1990-94;

— *variante forte*, 2,1 enfants dès 1990-94.

Bien entendu, pas d'hypothèse sans possibilité de démenti! Des fluctuations de la fécondité, par

exemple, sont vraisemblables. On ne décrète pas des taux de natalité... On notera à cet égard que l'hypothèse de trois enfants par famille constituée (souhait exprimé souvent dans divers milieux — soit environ 2,5 enfants par femme en âge de procréation) mènerait, par un brusque renversement des comportements, à une population proche de dix millions d'habitants vers 2040, population qui doublerait en un siècle. Hypothèse hautement invraisemblable.

Avec la *variante faible*, le nombre d'habitants baisse fortement: 4,9 millions en 2040 (environ —22% par rapport à 1980). Le rythme de décroissance annuel serait supérieur à 1% après cette date dans l'hypothèse de stabilité de la structure et des taux démographiques.

Avec la *variante moyenne*, la population baisse à 5,8 millions (—8%); le rythme ultérieur serait proche de —½% l'an.

Avec la *variante forte*, qui postule un remplacement des générations, le nombre d'habitants augmente à 6,7 millions, atteint dès l'an 2000 (+6%), et pratiquement stationnaire ensuite.

Les trois variantes supposent un degré de vieillissement qui croît de 2000 à 2040. Un quart de la population dépasserait l'âge de 60 ans avec la variante haute, plus du tiers avec la variante basse. Ces proportions sont considérables. Elles augmenteraient encore, si les espérances de vie aux âges élevés s'accroissaient au-delà des hypothèses retenues.

Par contre, le maintien à une part de 22%, par exemple, supposerait une natalité supérieure au remplacement des générations, une croissance continue du nombre d'habitants (env. 8 millions vers le milieu du siècle puis une augmentation régulière), et à terme un nombre supérieur de personnes âgées.

En résumé: vieillissement démographique ou forte croissance de la densité d'habitants. C'est le premier terme de l'alternative qui est plausible.

Davantage de détails dans le prochain numéro!

P. G.

Le dernier numéro du mensuel de la SBS (avril 1981) est presque tout entier consacré au thème «Structure démographique et développement économique». Nous reviendrons bien sûr sur cet opuscule, préférant d'abord mettre à jour les indications souvent inédites que vous trouverez dans ces pages et celles qui suivront.

Nous ne résistons cependant pas à une petite citation des lignes qui ouvrent le dossier de la SBS: «(...) C'est ainsi que dans un avenir assez proche le rapport entre les cotisants AVS et les retraités va passer de 4:1 à 2:1. Ce phénomène crée des problèmes de financement pour les rentes de vieillesse et incite à encourager au plus tôt et de manière durable toutes les formes de la prévoyance individuelle. D'autre part la précarité de la situation numérique des actifs témoigne de l'urgente nécessité de freiner les dépenses publiques (...).»

Admirez la dramatisation et surtout l'amalgame: le «frein aux dépenses publiques» à toutes les sauces!

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Cliniques pour objecteurs

M. Morel remet ça!

Dans *La Nation* du 4 avril, il s'en prend une fois de plus aux objecteurs de conscience. *L'objection d'inconscience*, titre-t-il...: «On a peine à comprendre qu'un garçon sain d'esprit puisse imaginer que la suppression de l'armée suisse ou de toutes les armées contribuera à établir la paix parfaite et définitive dans le monde.»